

Procès Verbal Conseil Municipal

9 janvier 2024 – 19h,

Mairie de Baigts de Béarn

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, le 9 janvier 2024 à 19H, le neuf janvier deux mille vingt quatre, sous la présidence de Mr le Maire, Guy PÉMARTIN.

Date de convocation : 4 janvier 2024

PRÉSENTS: Mr Guy PÉMARTIN- Maire ; MARLAT Muriel, FLORES José, CARRASQUET Elodie, ALCETEGARAY Laurent, DOMERCQ Benoît, LAHITTE Vincent, DOUCHINE Alain, LABASTE Céline, DUBOURG Tiphaine, LABISTE Sébastien

ABSENTS: excusés, DOMERCQ André , APESTEGUY Christine, LAFITTE Annie,

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Désignation secrétaire de séance : Madame MARLAT Muriel

Il rappelle l'ordre du jour :

- Finances :
 - Décision modificative MULTIPLE Rural
- Points dossiers et Questions diverses

1/Monsieur Le Maire explique que la décision modificative prise lors du conseil municipal du 14 novembre 2023 doit être annulée suite à la demande de la Trésorerie.

Le Conseil Municipal décide d'annule la décision modificative prise lors du conseil du 14.11.2023 et de reprendre une décision modificative.

2/ Points

- La demande de la DETR 2024 a été faite .
- Vœux à la CCLO Mardi 16 janvier à 18h
- Vœux du Député Vendredi 12 janvier à 19h30
- Vœux de la Commune Vendredi 26 janvier à 19h15

Liste des membres présents :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| • Elodie CARRASQUET, | • José FLORES |
| • Benoit DOMERCQ | • Laurent ALCETEGARAY |
| • Alain DOUCHINE | • Céline LABASTE |
| • Tiphaine DUBOURG, | • Muriel MARLAT |
| • Vincent LAHITTE | • Guy PÉMARTIN, Maire. |
| • Sébastien LABISTE | |

La secrétaire de séance
Muriel MARLAT

Le Maire,
Guy PÉMARTIN

